



# EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DU CONGO BRAZZAVILLE

UPR INFO PRÉ-SESSION POUR LE CONGO  
BRAZZAVILLE NOVEMBRE 2023

**Présentation:** *Franck Chardin Aubin  
TCHIBINDA*

**Pour le compte de:** *la coalition de trois organisations (OCDH, INTEGRAL, AAE), réunies pour produire le rapport alternatif, dont le titre est: Promouvoir les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels au Congo Brazzaville : Un appel à l'action pour une société équitable et inclusive.*

# Présentation de l'organisation

## Nos missions

- Contribuer à lutter contre les atteintes aux droits humains et l'impunité des auteurs;
- Accompagner les victimes de violations des droits humains dans la recherche de la justice;
- Renforcer les performances des pouvoirs publics en matière de protection des droits humains;
- Aider les citoyens à connaître leurs droits et à les revendiquer;
- Militer pour faire avancer des lois répressives et pour impulser des législations protectrices des droits et libertés fondamentaux au Congo.

# La torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

3ème cycle de l'EPU: Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – République du Congo,

A/HRC/40/16, 28 décembre 2018, recommandations par le Danemark, la Géorgie et le Paraguay, le Portugal, le Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Allemagne. Para 130.8; 130.9; 130.10; 130.24; 130.95; 130.96.

## **Situation actuelle :**

- Accusation de torture en violation de la Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
- Exclut les cas où l'acte est réalisé sous l'incitation ou avec le consentement explicite ou implicite d'un fonctionnaire public ou de toute autre personne agissant officiellement;
- Pas d'imprescriptibilité des actes de torture.

## **Recommandation:**

- Incorporer dans le Code pénal une définition concrète de la torture qui soit conforme à la Convention contre la torture et prendre des mesures efficaces pour faire en sorte que tous les auteurs de mauvais traitements, de quelque forme que ce soit, soient poursuivis.

# Les droits des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des minorités

3ème cycle de l'EPU: Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – République du Congo, A/HRC/40/16, 28 décembre 2018, recommandations par le Danemark, le Monténégro, la Cote d'Ivoire et le Ghana; para 130.13; 130.14.

## **Situation actuelle :**

- ❑ Loi n°19-2022 du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo
- Nous félicitons le gouvernement congolais pour les actions entreprises ayant permis le renforcement de la législation nationale en matière de protection de la femme.
- ❑ Les enfants sont confrontés à des problèmes tels que le travail des enfants et l'accès limité à l'éducation dans certains villages. Les personnes handicapées rencontrent des obstacles à la participation pleine et équitable dans la société en raison du manque d'accessibilité et de soutien. Les minorités également font face à des discriminations et des marginalisations.

## **Recommandation:**

Elaborer et mettre en œuvre de politiques spécifiques visant à éliminer la violence à l'égard des femmes, garantir l'accès équitable à l'éducation pour tous les enfants, améliorer l'accessibilité et le soutien aux personnes handicapées, et lutter contre toutes les formes de discrimination envers les minorités.

# Les libertés d'expression et d'association

3ème cycle de l'EPU: Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – République du Congo, A/HRC/40/16, 28 décembre 2018, recommandations par l'Italie, la Belgique, le Cameroun; para 130.99; 130.102; 130.130.

## Situation actuelle :

- La situation des libertés d'expression et d'association est alarmante, marquée par des restrictions sévères. Les médias indépendants sont réprimés, les journalistes font face à des menaces et des arrestations, tandis que les manifestations politiques sont réprimées, limitant ainsi la liberté d'association. Les défenseurs des droits de l'homme et les opposants politiques sont exposés à des risques importants.

## Recommandations:

- Entreprendre des réformes significatives visant à garantir le respect des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et d'association.
- Initier un projet de loi sur la protection des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte

# La corruption et l'impunité

3ème cycle de l'EPU: Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – République du Congo, A/HRC/40/16, 28 décembre 2018, recommandations par l'Angola, le Botswana; para 130.51; 130.152.

## **Situation actuelle :**

- ❑ Le Congo Brazzaville fait face à des défis significatifs liés à la corruption et à l'impunité. Des rapports indiquent des niveaux élevés de corruption au sein des institutions gouvernementales et de l'économie, avec des mécanismes de lutte inefficaces. Les allégations de détournement de fonds publics et de favoritisme sont courantes, alimentant des inquiétudes concernant la gouvernance transparente. L'impunité persistante pour les actes de corruption mine la confiance du public, soulignant la nécessité de réformes institutionnelles, de l'application rigoureuse de la loi et de la promotion de la transparence pour restaurer la responsabilité et la confiance des citoyens.

## **Recommandations:**

- ❑ Doter la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption de ressources adéquates et lui donner le pouvoir d'enquêter sur les actes de corruption à tous les niveaux;
- ❑ Publier régulièrement et rendre accessible au public des informations sur les dépenses gouvernementales, les contrats publics et les revenus générés par les ressources naturelles.

# RECOMMANDATIONS PRIORITAIRE

- ❑ Amender le Code pénal afin de mettre en conformité l'incrimination de la torture avec les dispositions de la Convention contre la torture en veillant à reprendre tous les éléments de sa définition et à garantir l'imprescriptibilité des actes de torture.
- ❑ Renforcer la protection des défenseurs des droits humains en diligentant l'adoption d'une loi sur la protection des défenseurs conformes aux normes et standards internationaux et leur garantir un cadre de travail propice et sécurisé notamment en révisant les dispositions du Code du numérique relatives à la diffusion de fausses informations
- ❑ Doter la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption de ressources adéquates et lui donner le pouvoir d'enquêter sur les actes de corruption à tous les niveaux et publier régulièrement et rendre accessible au public des informations sur les dépenses gouvernementales, les contrats publics et les revenus générés par les ressources naturelles.

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**